

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

I) Identification du maître d'ouvrage

Statut de l'organisme qui passe le marché :
Collectivité territoriale de plus de 3 500 habitants

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de PERIGUEUX
Place de l'Hôtel de Ville
BP 9063
24000 PERIGUEUX

Téléphone : 05.53.02.82.00
Fax : 05.53.02.82.30
E-mail : contact@perigueux.fr

Personne représentant le pouvoir adjudicateur :
Monsieur MOYRAND Michel, Maire

Nature et objet du marché :
Concours de maîtrise d'œuvre pour la déconstruction/reconstruction d'une école maternelle sur la commune de Périgueux, quartier de Vésone – la Cité.

Type de marché :
Prestations intellectuelles

Nomenclature – Classification CPV :
71221000-3 - Services d'architecte pour les bâtiments.

II) Caractéristiques principales du marché

Forme du marché :
Concours - procédure restreinte avec remise de prestations de niveau « Esquisse + »

Lots : Dévolution en marchés séparés : non

Caractéristiques principales des travaux ou des ouvrages à réaliser :

Marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet, en respectant l'enveloppe financière définie par le maître de l'ouvrage, de donner une réponse architecturale, technique et économique conforme, au programme établi pour :

- > Déconstruction d'une ancienne Manutention localisée au 3 rue du 15ème Régiment des Tirailleurs Algériens sur une parcelle de 1 800 m²
- > Construction d'une école maternelle à 3 classes sur une surface utile projetée de 790 m².

Le projet sera basé sur les cibles de la Qualité Environnementale du Bâtiment de la démarche de Haute Qualité Environnementale. Une attention toute particulière sera apportée à la réduction du coût de fonctionnement de l'équipement (flux, entretien, durabilité des matériaux ...), à la qualité sanitaire et acoustique des espaces. Il faudra notamment atteindre le niveau de performance énergétique « BBC rénovation ».

Enveloppe prévisionnelle des travaux

- La valeur estimée des travaux est de 1 400 000 euros Hors Taxes (valeur Juin 2010)
- Délai de réalisation de l'opération souhaitée par le maître d'ouvrage : 17 mois.

Calendrier des opérations

Sous réserve de dates des réunions du conseil municipal, non connues à ce jour, le calendrier prévisionnel de l'opération serait le suivant:

- | | |
|---|----------------|
| - Choix du maître d'œuvre | fin mars 2011 |
| - Dépôt du permis de construire | avril 2011 |
| - Consultation et choix des entreprises | juin 2011 |
| - Début des travaux | septembre 2011 |
| - Fin des travaux | août 2012 |

Eléments de mission à confiés au prestataire :

AVP études d'avant-projet ;
 PRO études de projet ;
 DCE dossier de consultation des entreprises ;
 ACT assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux.

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

III) - Conditions de participation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services.

La mission est ouverte aux maîtres d'œuvre constitués en groupement solidaire dont l'architecte est le mandataire.

Compétences de l'équipe :

Les équipes candidates devront obligatoirement justifier les compétences suivantes :

- > Architecture (sensibilisation au patrimoine), Design urbain ;
- > Urbanisme ;
- > Haute qualité environnementale (en particulier thermique, fluides et acoustique) ;
- > Structure, Économie de la construction.

Une société ne pourra être candidate que dans une seule équipe, soit en qualité de candidat individuel soit en tant que membre d'un ou plusieurs groupements.

Documents à fournir à l'appui des candidatures

Les dossiers de candidature devront être rédigés en français.

- 1°/ > Une lettre de candidature conforme au cadre édité par la Commission Centrale des Marchés, modèle DC4
- > Une déclaration du candidat conforme au cadre édité par la Commission Centrale des Marchés, modèle DC5 et dont un exemplaire pourra être adressé au candidat sur sa demande.

Cette déclaration devra impérativement comporter les renseignements suivants :

- La dénomination et la forme juridique du ou des cabinets prestataires et l'adresse complète du siège.
- Les noms, prénoms, qualités et pouvoirs de la ou des personnes habilités pour engager le marché.
- Une liste nominative et qualitative des prestataires cocontractants ou sous-traitants.
- Les candidats désireux de constituer un groupement devront désigner un mandataire commun.

- 2°/ > Un dossier de références

Dossier de références comprenant une **présentation détaillée des trois opérations les plus significatives** du candidat en indiquant pour chacune le maître d'ouvrage, la nature de l'opération, l'enveloppe financière, les principaux chiffres clés (surfaces, consommation énergétique...), la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre et rôle dans l'équipe, les photographies de la réalisation, un plan ou schéma d'ensemble (éventuellement profils en travers), la durée des travaux et date de livraison de l'équipement. Des photos d'autres réalisations pourront être éventuellement ajoutées selon les besoins.

3°/ > Notes

- Une note de motivation exprimant la compréhension des enjeux de l'opération ;
- Une note méthodologique avec présentation de l'organisation de l'équipe et de la méthodologie envisagée pour mener à bien le projet ;
- Une note détaillant les moyens humains de l'équipe par qualification qui sont affectés à l'opération, ainsi que les matériels à disposition.

4°/ > Assurances

Une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle.

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées :

Mairie de PERIGUEUX
Place de l'Hôtel de Ville - BP 9063
24000 PERIGUEUX

L'enveloppe devra porter, de manière apparente, la mention suivante :

**« Appel à Candidatures pour :
Marché de Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de l'Ecole de la Cité
- Ne pas ouvrir »**

Conditions de remise des candidatures

Envoi des candidatures par pli postal en recommandé avec accusé de réception.

Possibilité de remise des plis au service destinataire.

Les candidats désireux de remettre une candidature dématérialisée pourront le faire par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES :

Judi 9 Septembre 2010 à 12 h 00

Critères de sélection des candidatures

Les candidats admis à concourir seront sélectionnés selon les critères suivants, par ordre d'importance :

- > Méthodologie proposée pour conduire l'étude : organisation de l'équipe et méthodologie appliquée pour la conduite de l'opération en question
- > Moyens proposés : personnes, compétences et moyens affectés à l'opération

> Références circonstanciées

- Constructions de bâtiments similaires
- Opérations à maîtrise d'ouvrage publique (connaissance loi MOP)

> Motivation

- Compréhension des enjeux de l'opération et prise en compte des attentes exprimées par le maître d'ouvrage
- Qualité de la présentation du dossier de candidature

Nombre de candidats retenus pour présenter une offre : 3

1 prime de 8 500 € HT sera versée à chaque candidat ayant remis une prestation.

IV) Critères d'évaluation des projets :

La qualité de la réponse au programme sera appréciée en fonction des éléments suivants par ordre d'importance :

- > L'organisation fonctionnelle et les options proposées en matière de qualité d'usage (rapport entre espaces intérieurs et extérieurs) ;
- > Le parti esthétique et la qualité architecturale de l'équipement et des espaces de vie ;
- > Le rapport au site et la prise en compte de la valeur urbaine dans le projet ;
- > Le parti technique concernant le confort, la qualité acoustique et la sécurité des équipements ;
- > La valorisation de qualité environnementale et démarche HQE dans la conception et la gestion du bâtiment (qualité et durabilité des matériaux et équipements proposés) ;
- > La compatibilité du projet avec la partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : l'appréciation de celle-ci prendra notamment en considération la part des investissements destinés à réduire les coûts futurs d'exploitation /maintenance (y compris coût d'investissement et temps de retour des options environnementales) ;
- > Le strict respect des échéances de l'opération globale pour la livraison de l'équipement ;
- > Le respect des règles d'urbanisme et de construction.

Date limite de réception des offres : elle sera indiquée dans le courrier envoyé aux candidats retenus

Délai de validité des offres : 120 jours

V) - Informations complémentaires

Organe chargé des procédures de médiation

Monsieur le Médiateur de la République – 2, rue Paul Louis Courier – 24000 PERIGUEUX

Recours et renseignements concernant les recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX
- 9, rue Tastet – BP.947 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres. L'unité monétaire sera l'euro.

Délai global de paiement : 35 jours par mandat administratif pour chaque facture.

Renseignements :

Julie ANDRAUD

Service EPUS

Mairie de Périgueux

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 9063

24019 PERIGUEUX CEDEX

☎ 05 53 02 82 55 - 📠 05 53 07 09 52

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 28 Juillet 2010